

En 2007, un agriculteur et sa conjointe collaboratrice sont grièvement blessés par la chute d'une pile de quatre balles rondes de foin.





CIRCONSTANCES

Dans le bâtiment d'élevage, une pile de balles rondes empilées sur quatre niveaux et déformées par le temps reposait sur l'encadrement de la porte coulissante.

Après avoir ouvert la porte du bâtiment, habituellement fermée, pour faire rentrer un mouton, l'agriculteur et sa conjointe l'ont ensuite refermée provoquant par vibration l'effondrement de la pile.

Les ballots projetèrent l'agriculteur contre le chariot de paille remisé à proximité de la porte lui occasionnant une double fracture du crâne et percutèrent sa conjointe lui entraînant une fracture du rachis dorsal et des tassements vertébraux.

MESURES DE PRÉVENTION

Il est important de limiter l'accès aux aires de stockage en les isolant des zones de travail et de circulation. Le matériel à remiser est à proscrire en contre-bas des piles.

Afin d'assurer la stabilité des piles, il est recommandé de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- > Niveler correctement le sol de l'aire de stockage.
- > Effectuer un pressage de qualité (degré de séchage...) afin de prévenir la déformation des balles dans le temps.
- > Privilégier l'utilisation de filets au pres-
- > Appuyer les ballots sur certaines structures du bâtiment (poteaux, murs), si la solidité le permet, pour éviter l'éboulement.



> Incliner les piles les unes contre les autres à l'aide de cales. Le sens d'inclinaison doit être opposé à la zone d'intervention ou de travail.

- > Décaler la rangée supérieure pour assurer un meilleur maintien de l'ensemble.
- > Renforcer la stabilité des piles avec des sangles, des cordes ou des filets.



L'application de ces mesures de prévention dépend bien évidemment de la nature du produit (chanvre, paille, foin) et des caractéristiques du bâtiment.

L'aire de stockage ne doit pas être une aire de jeu, on interdira son accès aux enfants.

DES CONSEILLERS EN PRÉVENTION POUR VOUS AIDER

Les conseillers en prévention de la MSA vous alertent sur les risques liés au stockage et à la reprise de balles rondes sur votre exploitation.

Association des Caisses de Champagne-Ardenne

MSA Sud Champagne

MSA Marne Ardennes Meuse

Aube 03 25 43 54 52

03 26 40 88 11



